



## Compte-rendu Réunion AG AMAP “ Les Paniers Mouillés” du Vendredi 09 Octobre 2020

**Personnes présentes:** Rachel, Frédérique et Florent, Isabel, Renée, Nathalie CB, Nathalie P, Pascale JDB, Danny, Marie laure, Natacha, Nathalie D, Claire I, Pascale F

**Personnes excusées :** /

### Ordre du jour:

1. Bilan moral et financier
2. Renouvellement des membres du collège solidaire
3. Adhésions pour l'année 2020/2021
4. Les producteurs
5. Actions à venir – Prochaine réunion

### 1) Bilan moral et financier

2020 a été une année difficile avec le confinement. Pourtant la mobilisation des divers partenaires a permis le maintien des distributions dans de bonnes conditions sanitaires. Merci aux producteurs, aux référents, aux bénévoles, aux adhérents, à Elodie et Pierrot...la mobilisation de tous a permis de s'alimenter dans de bonnes conditions.

Parmi les manifestations prévues, quelques unes ont eu lieu avec la participation de l'AMAP. La fête des frênes têtards. La projection du documentaire « bienvenue aux vers de terre », organisée avec le SIVAM a attirée du monde.

Le marché de Noël à Arçais a permis un petit apport financier.

La projection du film « les chemins de travers » a eu lieu la semaine passée. Peu de monde mais débat intéressant et prospectus de l'AMAP distribués.

Le marché sur l'eau a été annulé, ainsi que les moments conviviaux entre adhérents et producteurs..

Rachel et Mickaël ont vendu des livrets recettes au marché des animaux et Frédérique a représenté l'AMAP à la réunion des associations du Vanneau.

Pour le bilan financier, la trésorière Frédérique rappelle que c'est la 8<sup>ième</sup> saison de fonctionnement.

Le solde est positif pour la saison.

Il y a eu 32 adhésions.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, les documents sont visibles chez Frédérique.

Un petit rappel pour les cotisations de la nouvelle saison, fixées à 10 euros minimum.

## **2) Renouvellement des membres du conseil solidaire.**

Rachel souhaite laisser la présidence ; c'est la 2<sup>ème</sup> année qu'elle fait cette demande.

Les actions du président :

- animer les réunions,
- représenter l'AMAP et en parler lors de diverses manifestations,
- veiller au bon fonctionnement de cette association,
- et aussi travailler et faire du lien avec les partenaires du réseau.

Nous la remercions de son dynamisme, de son engagement et de sa grande capacité d'écoute, d'attention pour s'assurer que tout fonctionne au mieux.

Un poste de vice président peut aussi être mis en place si besoin.

Frédérique aussi souhaite laisser le poste de trésorière. Sa rigueur et son engagement nous ont assuré une bonne gestion des comptes.

La proposition d'un accompagnement sur quelques mois est faite pour aider ceux qui se porteraient volontaires pour prendre ces rôles.

La difficulté de trouver des volontaires pour assumer ces rôles soulèvent des débats. Il faut aussi penser aux producteurs qui comptent sur l'AMAP pour vendre leurs produits. Il n'est pas possible d'arrêter du jour au lendemain ce fonctionnement alors que de nouveaux contrats sont lancés.

- Faut-il instaurer une participation obligatoire des adhérents pour diverses tâches dans l'association ? Obliger les adhérents à faire quelque chose, à devenir consommateurs pour l'association ?
- Faut il arrêter le fonctionnement de l'AMAP pour motiver les adhérents à participer davantage aux diverses tâches ?

Aujourd'hui parmi les personnes présentes il n'y a pas de volontaires pour ces 2 postes. Mais beaucoup ont déjà des fonctions particulières !

Il est proposé :

- de chercher comment motiver les personnes lors de la prochaine réunion.
- de parler et interpeller les adhérents lors des prochaines distributions.

### **3) Adhésions et contrats.**

Pour l'année 2021, l'adhésion est laissée à 10 euros minimum par personne. Environ plus de la moitié des adhérents versent plus que cette somme.

Pour les contrats poulets et pommes, Renée rappelle qu'elle a besoin d'avoir 2 contrats (1 pour le producteur et l'autre pour le classeur de l'AMAP).

Pour les contrats pain c'est différent. La ferme du bois du Treuil souhaite juste un récapitulatif.

### **4) Les producteurs**

Pour celles présentes l'année s'est bien passée..Marie Laure remercie le soutien de l'AMAP pour son activité

Pour les paniers légumes Isabel a mis en place des paniers légumes plus gros à 20 euros pour l'été.

Un contrat glace pourrait être mis en place pour l'été prochain. Il faudrait alors prévoir un nouveau référent.

### **5) Actions à venir - Prochaine réunion**

Difficiles à prévoir au vu du contexte sanitaire.

Le marché de Noël à Arçais doit avoir lieu. Ils comptent sur notre participation pour la vente de soupe !

Le « t'as pas ? » à Saint Georges de Rex pourrait aussi nous permettre une action.

Une idée d'action avec des ateliers cuisine est aussi proposée par Nathalie C B suite à quelques demandes qui lui ont été faites.

Pour la prochaine réunion, elle serait fixée à la première semaine de novembre. Le jour fera l'objet d'une concertation pour permettre la présence du plus grand nombre possible d'adhérents.